

FRENCH
FRANÇAISE

WATCH
AROUND
WATER

YOUR CHILD YOUR FOCUS
PARENTS SUPERVISE – LIFEGUARDS SAVE LIVES.



PLAY IT SAFE
BY THE WATER

IXOM

LA SURVEILLANCE DES ENFANTS DANS LES INSTALLATIONS AQUATIQUES N'EST PAS SEULEMENT LA RESPONSABILITÉ DES SURVEILLANTS DE BAINADE. LES SURVEILLANTS DE BAINADE SONT EMPLOYÉS DANS UNE PROPORTION DE 1 À 50; CETTE PROPORTION EST FONDÉE SUR L'EXPECTATIVE DE LA SUPERVISION DIRECTE DES ENFANTS PAR LEURS PARENTS.

LES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS - doivent être à portée de bras d'une personne responsable âgée d'au moins 17 ans. Il est peut-être nécessaire que la personne chargée de la surveillance soit dans l'eau elle-même.

LES ENFANTS DE MOINS DE 12 ANS - doivent être accompagnés et surveillés continuellement par une personne responsable âgée d'au moins 17 ans. La personne chargée de la surveillance doit pouvoir garder l'enfant à l'œil à tout moment.

Les enfants (de tout âge) non surveillés devront sortir de l'eau si le surveillant de baignade craint pour leur sécurité.